

COMPTE RENDU REUNION DU 9 AVRIL 2013

PRESENTS : Mmes DEMOUSSEAU Josiane, DUFOUR Isabelle, DAUBY Marie José, BOUDOT Carine, MASSON Fabienne

Mrs MARJAULT Daniel, GUILLEMIN Claude, MOURGAUD Jean Luc, ROUET Jean- Louis
REPRESNTES : Mme CHERRUAULT Francine donne pouvoir à Mme DEMOUSSEAU Josiane

L'ADOPTION DU COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la sincérité des opérations

Après en avoir délibéré :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M GUILLEMIN Claude délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Mme DEMOUSSEAU Josiane Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		79 391.18		57 375.54		136 766.72
Opérations de l'exercice	480 505.69	504 841.28	183 163.91	99 527.15	663 669.60	604 368.43
TOTAUX	480 505.69	584 232.46	183 163.91	156 902.69	663 669.60	741 135.15
Résultats de clôture		103 726.77	26 261.22			77 465.55
Restes à réaliser			19 592.98		19 592.98	
TOTAUX CUMULES			202 756.89	156 902.69	689 262.58	741 135.15
RESULTATS DEFINITIFS		103 726.77	45 854.20			57 872.57

- hors de la présence de Madame le Maire, le conseil municipal :
 - constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :
 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

L'AFFECTATION RESULTAT 2012 BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

-Excédent de fonctionnement antérieur (report à nouveau créditeur).....	79 391.18
-excédent d'investissement reporté.....	57 375.54
<u>SOLDE D 'EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT AU 31/12/2012</u>	
-Solde d'exécution de l'exercice-----	- 83 636.76
- Solde d'exécution cumulé.....	- 26 261.22
<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2012</u>	
Dépenses d'investissement.....	19 592.98
Recettes d'investissement.....	
Solde	19 592.98
<u>BESOIN DE FINANCEMENT SECTION INVESTISSEMENT AU 31/12/2012</u>	
Rappel du solde d'exécution cumulé.....	- 26 261.22
Rappel du solde des restes à réaliser.....	- 19 592.98
Besoin de financement total.....	- 45 854.20
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</u>	
-Résultat de l'exercice.....	24 335.59
- Résultat antérieur.....	79 391.18
TOTAL A AFFECTER.....	103 726.77

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement.....	45 854.20
(crédit du compte 1068 sur BP 13)	
- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 13 ligne002.....	57 872.57
TOTAL.....	103 726.77

CONVENTION ATESAT

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de signer avec l'Etat une convention pour l'assistance technique par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire(ATESAT) dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat. Cette convention serait conclut pour l'année 2013, le coût de cette prestation étant de 173.52 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise Madame le Maire à signer cette convention

S'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires

DESIGNATION DU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA PASSATION DU CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE EAU POTABLE

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a demandé des propositions pour l'assistance technique pour la passation du contrat de délégation du service d'eau potable :

LARBRE ingénierie Eco SAVE : 6474.13 € HT

VRD'EAU Conseils : 6500 € HT

Le conseil municipal, après avoir examiné les propositions présentées, à l'unanimité :

- décide de retenir l'offre de VRD'EAU conseils

- autorise Madame le Maire à signer le contrat d'assistance technique pour la passation du contrat de délégation du service d'eau potable.